



Le

JASEUR

PROCÈS-VERBAL • NOUVELLES DES ORGANISMES • NOS PLACES D'AFFAIRES



SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Simon.....	p. 2
Informations municipales.....	p. 3
Loisirs St-Simon	p. 4
Résumé - procès-verbaux	p. 5 et 6
Mot de l'inspecteur	p. 7
Camp de jour - été 2024	p. 8
Fabrique	p. 9
FADOQ	p. 10
AFEAS	p. 11
Inscription préscolaire	p. 12
École Notre-Dame-de-la-Paix.....	p. 13
Bibliothèque.....	p. 14
Comité d'embellissement	p. 15
SARCA.....	p. 16
Sécurité incendie	p. 17
Réseau Internet Maskoutain.....	p. 18
Régie des déchets.....	p. 19
Maison de la Famille	p. 20
Nos professionnels.....	p. 21 à 24

CARNIVAL

**SAMEDI 10 FÉVRIER
DÈS 15H**

**18 H • SPECTACLE
DUO FLAMZ'ELLES**

Merci ! Chantal Soucy pour la contribution à l'événement



Ceci est un bulletin d'information mensuel

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **premier jour de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0 ou par courriel : loisirs@saint-simon.ca. Consultez notre site web : www.saint-simon.ca

À la mairie...

CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE



M. Simon Giard
450 798-2751

• Siège d'office sur tous les comités

CONSEILLER 1



M. Patrick Darsigny
450 278-2530

• Maire suppléant
• Comité de développement
• Ressources humaines et CNESST
• Relations avec les citoyens
• Immobilisation
• Entente intermunicipale
• Administration et finances
• Comité de démolition

CONSEILLER 2



M. David Roux
450 798-2098

• Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
• Bibliothèque
• Substitut Loisirs
• Substitut Régie des déchets
• Comité de démolition

CONSEILLER 3



M. Alexandre Vermette
450 278-8268

• Voirie et travaux publics
• Sécurité du Québec
• Service incendie et mesures d'urgence
• Comité de démolition

CONSEILLER 4



Mme Angèle Forest
450 518-2931

• Loisirs
• Politique de la famille et des aînés
• Comité d'embellissement
• Substitut Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

CONSEILLER 5



M. Bernard Beauchemin
450 278-2592

• Cours d'eau
• Agriculture et environnement

CONSEILLER 6



M. Réjean Cossette
450 261-7741

• Régie des déchets
• Hygiène du milieu
• Comité-école NDP
• Relations avec les organismes (Pavillon de la Joie, Fadoq, Aféas, etc)
• Substitut comité de démolition

Administration

450 798-2276

Directrice générale

Mme Johanne Godin poste 220
johanne.godin@saint-simon.ca

Directrice générale adjointe

Mme Rosemarie Delage poste 221
rosemarie.delage@saint-simon.ca

Directeur des travaux publics

M. Martin Berthiaume poste 222
martin.berthiaume@saint-simon.ca

Inspecteur en bâtiment et environnement

M. Alexandre Thibault poste 223
inspecteur@saint-simon.ca

Adjointe administrative

Poste vacant poste 224
admin@saint-simon.ca

Coordonnatrice en loisirs par intérim

Mme Maité St-Martin poste 225
loisirs@saint-simon.ca

Service Incendie

Ville de St-Hyacinthe, bureau administratif 450 778-8300 poste 8550

Services publics

SERVICE D'URGENCE

9-1-1

Bibliothèque Lise-Bourque-St-Pierre

Claire Bousquet, responsable
450 798-2276, poste 232

A.F.E.A.S.

Gaétane Boulet, responsable local
450 798-2040

Fabrique Saint-Simon (Sacristie)

Yvon St-Maurice, président
450 798-2151

FADOQ

Michel Plante, président
450 798-2601

École Notre-Dame-de-la-Paix

450 773-7210

SPAD

Contrôle animalier
1 855 472-5700

Loisirs St-Simon Inc.

Camille Darsigny, présidente
450 502-2281

Pavillon de la Joie

Bruno Giard, président
450 779-3896

APEH Richelieu Val-Maska

Renée-Claude Paré, directrice
1 855 681-8556

Avis aux organismes

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée. Veuillez donc nous faire parvenir vos articles le ou avant **le premier jour de chaque mois, avant 16h.**

Coordonnées

Bureau municipal : 49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0
Téléphone : 450 798-2276 • **Télocopieur :** 450 798-2498
Courriel : info@saint-simon.ca • **Site Internet :** www.saint-simon.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

PREMIER VERSEMENT DE TAXES

Date limite pour le premier versement de taxes : **le lundi 26 février 2024**

Le paiement de vos taxes pourra se faire selon les moyens suivants :

- Au **BUREAU MUNICIPAL** par chèque, par carte de débit ou en argent comptant.
- Par **CHÈQUE** à l'ordre de la Municipalité de Saint-Simon : par la poste ou en le déposant dans la boîte à courrier verrouillée située près de l'entrée principale.
- Au **BUREAU DE VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE**
- Par **PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES** : en remplissant le formulaire de préautorisation disponible sur le site internet de la Municipalité sous l'onglet services aux citoyens, demandes et formulaires.
- En **LIGNE**, c'est simple et rapide! Si vous payez par virement bancaire avec Desjardins, il est très important de suivre les étapes suivantes :
 - **Nom du fournisseur** : Saint-Simon
 - **Catégorie** : Municipalités (taxes municipales et autres services)
 - **Recherche** : Choisir Municipalité St-Simon (région Maskoutaine) Taxes (0c)
 - **Le numéro de référence** demandé correspond au numéro de matricule de votre propriété (10 chiffres n'incluant pas les 0)

Pour les autres institutions bancaires, nous vous invitons à communiquer avec elles.

Il est important de suivre adéquatement la démarche pour que le paiement soit bien attribué à votre compte, afin d'éviter des intérêts et des pénalités.

Nous rappelons également à ceux et celles dont le compte de taxes est payé par leur institution financière qu'il est de votre responsabilité de leur faire parvenir une copie de votre compte. La Municipalité de Saint-Simon n'est pas tenue d'envoyer une copie directement aux institutions financières.

En l'occasion de cette semaine
de la persévérance scolaire,
les élus offriront une surprise aux élèves
de l'école Notre-Dame-de-la-Paix
pour souligner leurs bons efforts.

**PAS BESOIN
D'ALLER
JUSQUE-LÀ**

Une touche de vert suffit
pour le jeudi PerséVERT.



LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE

STATIONNEMENT LORS DE CHÛTE DE NEIGE

Lors de chute de neige, nous comprenons que vous pouvez avoir besoin de sortir votre véhicule de votre entrée pour la déneiger. Cependant, afin de faciliter le travail de l'équipe des travaux publics qui sont responsables du déneigement du réseau routier, nous vous demandons de stationner votre véhicule du même côté que les autres véhicules qui pourraient déjà se retrouver en bordure de rue. Cette petite attention de votre part facilitera le passage des engins de déneigement.

**Rappel : Il est interdit de stationner
ou d'immobiliser son véhicule
sur la voie publique entre 1 h et 6 h du matin
du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement,
et ce, sur tout le territoire de la Municipalité.**

Mini Camp de Jour Relâche



Inscriptions en cours

Formations

PRÊTS À RESTER SEULS

21 avril • 9 h à 15 h • 60\$
9 ans et + (4-6^e année)

GARDIENS AVERTIS

28 avril • 8 h à 16 h 30 • 65\$
11 ans et + (5-6^e année)

loisirs@saint-simon.ca ou 450 798-2276 # 225

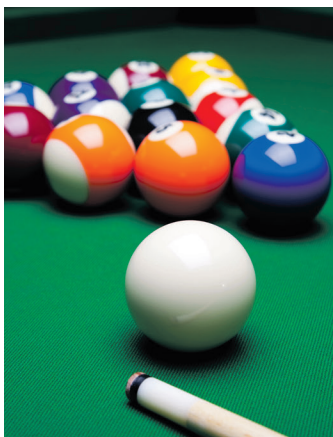
CLUB **RÉ-RÉ-ACTION**

CRÉATEUR DE PASSIONS
ANIMATION JEUNESSE



Surveillez

notre page Facebook pour être au fait
de toute la programmation offerte et des événements
des Loisirs St-Simon et
pour consulter le calendrier en ligne



Ligue amicale de billard

Joignez-vous à la ligue amicale de billard
les mercredis de 19 h à 21 h 30.

5\$

PAR JOUEUR

Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal sera accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.saint-simon.ca sous la rubrique Municipalité, ou au Bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, dès son adoption qui se fera lors de la prochaine séance du conseil.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON TENUE LE 9 JANVIER 2024 À 20 H.

Lors de cette séance, il a été résolu :

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ORDRE DU JOUR

> D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3 - PROCÈS-VERBAUX

> D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2023.

> D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2023 portant exclusivement sur le budget 2024.

> D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2023.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - FINANCES

> D'approuver les comptes payés pour un montant total de **104 903,22 \$**.

> D'approuver les salaires payés au montant de **28 435,58 \$**.

> D'acquitter la liste des comptes à payer au montant de **1 368,20 \$**.

6 - ADMINISTRATION

> De prendre acte du dépôt du questionnaire à l'égard des informations relatives aux apparentés, pour chacun des élus.

> D'accepter la facture de FQM Services, coopérative de solidarité pour le soutien technique pour 2024 au montant total de 7 969,77 \$ incluant les taxes.

> D'acquitter les frais d'adhésion de la cotisation annuelle de la directrice générale, Johanne Godin, à l'Association des Directeurs municipaux du Québec (ADMQ) au montant annuel de 980,00 \$ incluant le volet assurances, plus les taxes applicables.

> D'acquitter la somme de 969,70 \$ plus les taxes applicables, au Groupe de géomatique AZIMUT inc., pour l'abonnement annuel du service d'accès public aux données du rôle d'évaluation et de la matrice graphique.

> De verser la contribution de 1 000 \$ pour l'année 2024 au programme ALUS Montérégie, tel qu'établi dans la résolution # 323-12-2022.

> D'accepter la facture du Groupe Conseil Novo SST Inc. au montant de 1 599,04 \$ plus les taxes applicables pour les frais de gestion et de fonds de défense pour l'année 2024.

> D'envoyer une résolution d'appui à la Table de concertation régionale de la Montérégie dans le cadre de sa demande aux gouvernements pour modifier le Règlement de la régie canadienne de l'énergie sur les pipelines terrestres.

> D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains et de s'engager à en respecter les modalités d'admission.

7- SÉCURITÉ PUBLIQUE INCENDIE ET CIVILE

> D'autoriser le paiement des frais annuels de 2 435,00 \$ plus taxes pour le maintien du service et le plan d'entretien de l'Idside-Écho MMS pour 2024 de la compagnie Société Plan de Vol, fournisseur du logiciel.

> D'autoriser le versement de la contribution annuelle 2024 au montant de 261,54 \$ à la Croix-Rouge canadienne.

8 - TRANSPORT ROUTIER

> De permettre à la directrice générale de requérir, au besoin, les services d'ingénierie de la MRC des Maskoutains, le tout selon les budgets alloués et la tarification déterminée par le règlement de la MRC des Maskoutains en vigueur.

9 - HYGIÈNE DU MILIEU

10 - URBANISME

11 - LOISIRS ET CULTURE

> D'autoriser le paiement d'un montant mensuel de 1 200,00 \$ aux Loisirs St-Simon. Selon les besoins réels des Loisirs, ce montant pourra être majoré jusqu'à concurrence du montant disponible de 17 500,00 \$ prévu au budget 2024.

> De renouveler la licence d'utilisation annuelle du logiciel Biblionet de la compagnie Concepts logiques 4DI Inc., au coût de 1 8150,00 \$ plus les taxes applicables.

12 - AVIS DE MOTION

13 - RÈGLEMENTS

> D'adopter le Règlement # 584-23 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de la Municipalité.

> D'adopter le Règlement # 585-23 autorisant la conclusion de l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Saint-Hyacinthe.

> D'adopter le Règlement # 586-23 décrétant l'imposition des taux de taxation pour l'année 2024.

> D'adopter le Règlement # 587-23 concernant la tarification des services municipaux.

> D'adopter le Règlement # 544-10-23 modifiant le règlement de zonage, afin d'ajouter les références aux règlements PIIA aux grilles d'usages et normes.

> D'adopter le second projet de règlement # 544-11-23 modifiant le règlement de zonage, afin d'ajouter la zone H-107 au plan de zonage et la grille s'y référant en annexe B.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CORRESPONDANCE

16 - AFFAIRES NOUVELLES

17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal sera accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.saint-simon.ca sous la rubrique Municipalité, ou au Bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, dès son adoption qui se fera lors de la prochaine séance du conseil.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON TENUE LE 6 FÉVRIER 2024 À 20 H.

Lors de cette séance, il a été résolu :

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ORDRE DU JOUR

> D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3 - PROCÈS-VERBAUX

> D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2024.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - FINANCES

> D'approuver les comptes payés pour un montant total de **163 932,87 \$**.

> D'approuver les salaires payés au montant de **20 495,53 \$**.

6 - ADMINISTRATION

> De faire une demande pour prolonger, pour une durée n'excédant pas le 31 décembre 2024, l'emprunt temporaire d'un montant n'excédant pas 7 900 000 \$ demandé en décembre 2022 auprès de la Caisse Desjardins des Chênes via le Centre financier aux entreprises Desjardins des Cantons de Drummond.

> D'autoriser l'acquisition par la Municipalité de la pompe incendie se situant dans l'immeuble du 171, rue Saint-Édouard au prix de 75 000 \$ avant taxes, puisque cette dernière est essentielle au fonctionnement du système de gicleurs installé dans l'usine.

> D'autoriser mesdames Johanne Godin et Rosemarie Delage à participer au Congrès annuel de l'ADMQ, les 12, 13 et 14 juin prochain, de payer les frais d'inscription au coût de 1 532 \$ plus les taxes applicables et de rembourser sur présentation de pièces justificatives les frais reliés audit congrès, conformément au règlement en vigueur.

> De déclarer les 12, 13, 14, 15, 16 février 2024 comme étant les Journées de la persévérance scolaire, sous le thème Pour le futur, persévérer se conjugue toujours au présent, sur notre territoire; D'appuyer la mission de l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire du territoire de la MRC des Maskoutains une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés.

7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE INCENDIE ET CIVILE

8 - TRANSPORT ROUTIER

> D'informer le ministère des Transports de l'utilisation de l'aide financière visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien des routes locales; De confirmer qu'un dossier de vérification a été constitué.

> De retenir la soumission de Groupe Agritex inc. pour l'achat d'un tracteur compact 1025R de marque John Deere avec équipements, au montant de 31 542 \$ avant taxes et livraison.

> D'autoriser l'achat d'un balai frontal de 60 pouces à installer sur le nouveau tracteur compact John Deere, de l'entreprise Le Groupe JLD-Lague au montant de 7 200 \$ avant taxes.

> D'autoriser l'achat d'une plieuse aluminium et tôle de 10 pieds de marque Van Mark TM10 de l'entreprise Outillage Placide Mathieu inc. au montant de 2 499 \$ avant taxes.

> D'entériner les dépenses totalisant 11 590 \$ avant taxes payées à l'entreprise Excavation Laflamme et Ménard pour les travaux de terrassement effectués sur les terrains de la phase 1a du développement résidentiel Jardins Saint-Simon.

9 - HYGIÈNE DU MILIEU

10 - URBANISME

> De refuser la demande de dérogation mineure qui consistait à créer trois lots, à partir du lot 6 501 117, afin d'ajouter des lots construisibles, car la profondeur des nouveaux lots créés serait hautement insuffisante pour le type de bâtiment projeté.

11 - LOISIRS ET CULTURE

> D'autoriser le paiement de la somme budgétée de 11 250 \$ aux Loisirs St-Simon à titre de subvention pour l'entretien de la patinoire.

> D'accorder au Centre St-Simon la somme de 15 000 \$ à titre de contribution pour leurs dépenses courantes, selon le montant prévu au budget 2024.

> D'accepter la soumission de Villiard Serres & Jardins au montant de 821,75 \$ plus la livraison et les taxes applicables pour la fourniture de 19 jardinières de fleurs en pot de 16 pouces.

12 - AVIS DE MOTION

13 - RÈGLEMENTS

> De prendre acte du dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement # 544-11-23 modifiant le règlement de zonage, afin d'ajouter la zone H-107 au plan de zonage et la grille s'y référant en annexe B. Aucune demande reçue.

> D'adopter le Règlement # 544-11-23 modifiant le règlement de zonage, afin d'ajouter la zone H-107 au plan de zonage et la grille s'y référant en annexe B.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

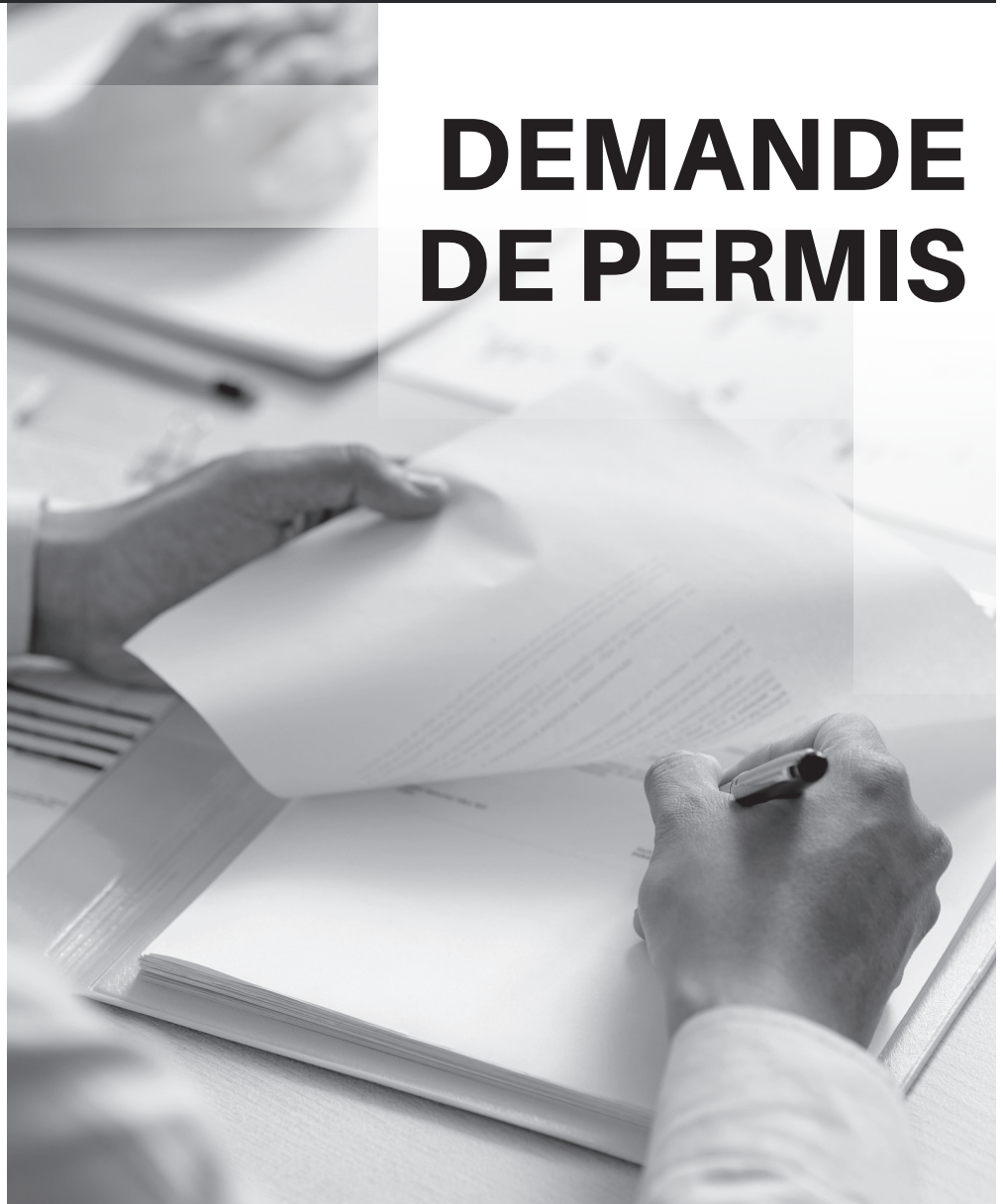
15 - CORRESPONDANCE

16 - AFFAIRES NOUVELLES

17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

**LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
AURA LIEU LE MARDI 5 MARS 2024
À L'ÉDIFICE MUNICIPAL SITUÉ AU
49 RUE DU COUVENT À COMPTER DE 20 H**

CHRONIQUE DE L'INSPECTEUR



DEMANDE DE PERMIS

L'hiver est une période propice à la mise en place de projets futurs! Afin d'être bien préparé à la période du printemps ou de l'été, n'hésitez pas à prendre de l'avance en exposant vos projets futurs qui requièrent un permis de la municipalité.

Pour obtenir rapidement des réponses à vos questions ou un permis, la méthode la plus efficace est le courriel.

En effet, en écrivant à : inspecteur@saint-simon.ca vous aurez une réponse rapide à vos questions.

Si vous préférez nous contacter par téléphone, vous pouvez appeler au 450-798-2276 poste 223 et nous vous rappellerons dès que possible.

Passez un bel hiver !

Alexandre Thibault, Inspecteur en bâtiment

**CET ÉTÉ, DEVIENS
ANIMATEUR
DE CAMP DE JOUR**

ÉTÉ 2024

Les LOISIRS ST-SIMON INC.
sont à la recherche
de plusieurs candidats

**DYNAMIQUES, CRÉATIFS
ET RESPONSABLES**

**- ANIMATEURS
- ANIMATEUR VOLANT
- ACCOMPAGNATEUR
(INTÉGRATION)**

***On attend ta candidature
avec impatience***

Pour postuler, fais parvenir
ton curriculum vitae et une petite lettre
de présentation avant le 1^{er} avril 2024
au loisirs@saint-simon.ca
ou téléphone à la coordonnatrice en loisirs
au 450 798-2276 poste 225

UN CAMP DE JOUR POUR TOUS!

**PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT
ET D'INTÉGRATION, ÉTÉ 2024**



- pour enfants de 5 à 12 ans
- ayant des besoins particuliers, que ce soit dû à un problème de santé, à un trouble cognitif ou à toute autre raison
- résident de Saint-Simon

Date limite d'inscription : 1^{er} mars 2024

Formulaire de demande disponible
www.saint-simon.ca

Section *SERVICES AUX CITOYENS/LOISIRS ET CULTURE*



INFO : 450 798-2276 POSTE 225
loisirs@saint-simon.ca



L'unité des Semeurs



MERCREDI DES CENDRES : Le mercredi 14 février à 15 h
à Saint-Simon

CAFÉ CAUSERIE : Le vendredi 16 février à 19 h
au sous-sol de l'église

CÉLÉBRATIONS DU PARDON :

- Dimanche le 10 mars après la messe de 10 h à Sainte-Hélène
- Dimanche 17 mars à 14 h à Saint-Simon

VENDREDI SAINT : Le 29 mars à 15 h à Saint-Simon

SAMEDI SAINT : Le 30 mars à 19 h 30 à Saint-Liboire

PÂQUES : Le 31 mars à 10 h à Saint-Hugues



LE NOUVEL HORAIRE DES MESSES DU SECTEUR NORD À 10H00

1 ^{er} dimanche :	Saint-Hugues
2 ^{er} dimanche :	Sainte-Hélène
3 ^{er} dimanche :	Saint-Simon
4 ^{er} dimanche :	Sainte-Hélène

EN SEMAINE :

- 1^{er} jeudi du mois : Saint-Simon à 10h00
- Tous les mardis du mois : Sainte-Hélène à 10h00
- 2^e, 3^e et 4^e jeudi de chaque mois au Pavillon de Saint-Hugues à 10h00.

Pour connaître les renseignements de la semaine de l'Unité des Semeurs : museestephrem.com/pastoral/feuille-paraissial

Pour les renseignements sur les événements à venir dans notre diocèse, allez sur le site web : ecdsh.org

**DEPUIS LE
1^{er} JANVIER 2024**

.....

L'Unité des Semeurs est subdivisée en secteurs : Saint-Simon fait unité avec Saint-Hugues et Sainte-Hélène; Brice Sabourin Banzouzi est notre prêtre délégué et Marielle De Granpré et Bruno Raymond, animateurs de communauté.

BUREAU

4 rue Saint-Jean-Baptiste450 798-2151
Horaire le JEUDI de 9 h à 11 h 30

SECRÉTAIRE

Francine Chicoine450 798-2151
fabrique.st-simon@mailo.com

ABBÉS

Alain Mitchell, prêtre-curé
Tél. : 450 223-9870
alainmitchell52@outlook.com

Brice Séverin Banzouzi,
prêtre collaborateur

Tél. : 450 794-2131
Tél. : 438 497-7090

Koffi Matthieu Yao,
collaborateur

Tél. : 450 522-2738

ANIMATRICE DE COMMUNAUTÉ

Marielle DeGrandpré 450 798-2091

**RESPONSABLE DE L'ORGANISATION
DES FUNÉRAILLES À L'ÉGLISE**

Chantal Cusson 450 501-5539



RÉGION RICHELIEU YAMASKA

CLUB ST-SIMON

45, rue du Couvent
Saint-Simon
Québec J0H 1Y0

EN 2024, UN PEU PLUS DE COMPASSION, UN PEU PLUS D'ACTION

Le Québec a toujours été reconnu comme une société au grand cœur qui prend soin de tout le monde, peu importe son âge, sa ville de résidence ou son revenu.

C'est encore le cas aujourd'hui. Cependant, pouvons-nous en faire plus pour protéger les plus vulnérables, dont plusieurs sont des personnes âgées? La réponse est oui.

Une injustice à réparer

En 2024, je souhaite que le gouvernement du Québec répare une injustice qui existe depuis trop longtemps et qui a été largement dénoncée. Il faut qu'il mette fin aux pénalités imposées aux rentes de retraite du Régime de rentes du Québec (RRQ) des personnes qui retirent une rente d'invalidité entre 60 et 65 ans.

Le Réseau FADOQ demande depuis plusieurs années que cessent ces pénalités qui affectent les personnes âgées parmi les plus vulnérables de notre société. Rappelons que le Tribunal administratif du Québec (TAQ) ainsi que la Commission des droits de la personne et de la jeunesse ont jugé ces pénalités discriminatoires. Le gouvernement a porté la décision du TAQ en appel.

Une meilleure protection des locataires

Le sujet de l'habitation a été au cœur de l'actualité en 2023. Je ne vous apprends rien en vous disant qu'il le demeurera au cours de la prochaine année. Comme pour bon nombre de personnes, le logement est au cœur des préoccupations de la population âgée.

En 2024, je souhaite que nous protégeons mieux les locataires âgés.

Le projet de loi 31, qui vise à modifier certaines dispositions législatives en matière d'habitation, n'a pas encore été adopté. Comme nous l'avons fait lors de notre passage en commission parlementaire, nous demandons l'introduction de mesures afin de mieux protéger les âgés contre les évictions.

Avec son projet de loi, le gouvernement Legault a également la possibilité de légiférer dans le domaine des résidences privées pour personnes âgées (RPA). Au nom des locataires en RPA, nous avons réclamé un meilleur encadrement des prix des services à la personne dans ces établissements.

Par ailleurs, nous avons également proposé des mesures pour juguler la vague de fermetures de petites RPA. Rappelons que les RPA de petite taille sont généralement situées en région et que leur fermeture peut entraîner un déracinement des locataires qui doivent alors déménager dans les grands centres.

Des dépenses importantes

Bien que les soins de santé soient généralement gratuits au Québec, plusieurs dépenses sont aux frais de la population. C'est notamment le cas des soins de santé auditive et visuelle. Ces dépenses sont considérables chez les personnes âgées. Elles sont encore plus difficiles à assumer dans un contexte d'inflation généralisée sur les produits de base.

Actuellement, le programme de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) ne rembourse qu'un seul appareil auditif. Cette situation est déplorable, d'autant plus que les médecins otorhinolaryngologistes et les audioprothésistes déconseillent fortement le port d'un seul appareil dans le cas d'une perte auditive bilatérale, ce qui représente la grande majorité des cas.

De plus, l'achat de lunettes de prescription ou de verres de contact n'est pas couvert par le régime public. Le Réseau FADOQ suggère que la RAMQ rembourse l'achat de lunettes de prescription ou de verres de contact pour les personnes à faible revenu.

La perte d'ouïe et de vision qui n'est pas corrigée peut mener des personnes âgées à s'isoler, ce qui peut entraîner d'innombrables conséquences.

Lorsque vient le temps de faire leur budget, de nombreuses personnes âgées doivent aujourd'hui choisir entre leur épicerie, leur loyer et leur santé. Est-ce cela que nous souhaitons pour ceux et celles qui ont bâti le Québec moderne? La réponse est non.

Pour 2024, je souhaite que nous offrions aux personnes âgées une qualité de vie leur permettant de vivre dans la dignité.

Source: Réseau FADOQ, lettre ouverte de la présidente du Réseau FADOQ, Gisèle Tassé-Goodman

Votre conseil d'administration

Président :

Michel Plante 450 798-2601

Vice-présidente :

Gaétane Boulet 450 798-2040

Trésorière :

Jacynthe Jacques 450 796-5262

Secrétaire :

Sylvie Morin 450 791-2260

Administratrices :

Jeannine Boulais 450 798-2777

Lise Brunelle 450 798-2525

Joyeux anniversaire en février

Dany Benoit, Diane Morin,
Louise Arbour, Lise St-Laurent
et Odette St-Laurent

Prompt rétablissement

aux personnes hospitalisées ou à la maison.

Sincères sympathies

aux personnes endeuillées.

Intervenante des âgés

Mme Annie Quintal : 450 502-4395

ou projet.images@gmail.com

Activités :

Viactive : mardi de 9 h 30 à 10 h 30 jusqu'au 14 mai;

Scrabble à compter de 13 h 15 jusqu'au 14 mai.

Responsable des cartes de membres

Mme Jacynthe Jacques 450 796-5262,

elle vous contactera pour le renouvellement
de votre carte de membre.

Conférences au local de la FADOQ Saint-Simon à 19 h 30

6 février

Démystifier le testament et le mandat
de protection / M. Pascal Martin, notaire

15 février

L'amour au sens large.

Comment mieux aimer et se laisser aimer?
/ Mme Rose-Marie Charest, psychologue

12 mars

Place aux grands / Nathalie Parent, psychologue



**EN CE MOIS DU CŒUR, JE VOUS TRANSMETS
UN MOT SUR LE BÉNÉVOLAT.**

(Définition du Larousse) « Il apporte son aide volontaire sans être rémunéré ». Le nombre d'heure illimité, bailleur de fond, valorisant, chimie dans l'équipe, en équilibre avec le reste de nos intérêts. C'est aussi un équilibre entre le don de soi et les intérêts personnels et/ou professionnels d'une personne, donnant donnant!

Prochaine rencontre le 25 mars à 19h30, sur le travail invisible et le droit de vote des femmes.

LE FÉMINISME D'AUJOURD'HUI

Le féminisme est un courant de pensée et un mouvement politique, social et culturel. Il se caractérise par un ensemble d'idées et de mouvements orientés vers le but commun d'atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la vie pour une société plus juste, plus heureuse et plus prospère.

Simone de Beauvoir définissait le féminisme de cette façon : (On ne naît pas femme, on le devient). Elle affirme que l'acquis l'emporte sur l'inné. Une véritable femme, à ses yeux, est celle qui défend ses idées et qui ne reste pas dans l'ombre de son éducation et de la société.

Est-ce que le féminisme d'aujourd'hui, des années 2020, a évolué? Avons-nous atteint l'égalité réelle entre les hommes et les femmes dans la vie privée, sociale et politique? Je ne crois pas que la (soi-disant) émancipation des femmes nous a ouvert toutes les portes de l'égalité sociale.

On a progressé certes, mais on a encore du chemin à faire pour atteindre la parité sociale. Notre association féministe travaille fort pour la reconnaissance et la valorisation du travail invisible. Ces enjeux sont encore cruciaux pour atteindre cette réalité entre les femmes et les hommes tant au niveau social que politique et économique. Les tâches familiales et parentales non rémunérées demeurent invisibles et elles constituent un des facteurs de la pauvreté de certaines femmes atout au long de leur vie.

Le féminisme d'aujourd'hui vise l'atteinte de l'égalité de droits et de justice entre les hommes, les femmes, cela dans toutes les sphères de la vie... Encore aujourd'hui, ce sont les femmes qui tiennent à bout de bras la famille. Pour certains conjoints, le partage des responsabilités familiales est une utopie. Ils se disent maladroits, incompetents et toutes les excuses sont bonnes pour éviter les tâches ménagères et/ou accompagner les enfants dans leurs activités.

L'évolution du féminisme s'observe à travers les trois étapes de la vie :

Adolescence : vous avez tout votre temps, de l'énergie mais pas d'argent...

Adulte : Vos avez de l'argent, de l'énergie mais pas de temps...

Vieillesse : Vous avez de l'argent, tout votre temps mais pas d'énergie...

Il faut savoir profiter de chaque instant de notre vie, car nous ne pourrons jamais avoir tout en même temps.

Je suis profondément convaincue que c'est par l'implication des femmes à divers niveaux de notre société que nous arriverons à atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes, l'objectif ultime du féminisme d'aujourd'hui. Notre solidarité féminine nous permettra d'atteindre cette parité de fait au quotidien tant au travail qu'en politique et dans toutes les sphères de la vie familiale et sociale.

Source : Première gagnante du concours d'écriture 2023, revue Femmes d'ici, printemps 2023, Mme Monique Côté, membre Afeas l'Ancienne-Lorette, région Québec-Chaudière-Appalaches.

Conseil d'administration

Mme Gaétane Boulet, responsable locale : 450 798-2040

Danielle Michaud, trésorière : 450 798-2298

Mme Sylvie Morin, responsable des communications: 450 791-2260

Afeas St-Simon

46, rue du Couvent
Saint-Simon J0H 1Y0

**CETTE SEMAINE MARQUAIT LA
SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE
(4 AU 10 FÉVRIER 2024)**



**MIEUX VAUT
PRÉVENIR**

OseParlerDu**Suicide**.com



DU 12 AU 16 FÉVRIER 2024

LES JOURNÉES DE LA
**PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**

#JPS2024



POUR LEUR FUTUR,

PERSÉVÉRER

SE CONJUGUE

TOUJOURS

AU PRÉSENT.

**NOS GESTES, UN +
POUR LEUR RÉUSSITE!**

**MALHEUREUSEMENT, IL N'Y AURA PAS DE DEUXIÈME COLLECTE DE BOUTEILLES
CETTE ANNÉE, MAIS ELLE REVIENDRA À L'AUTOMNE!**

Inscription
à la maternelle



**Les inscriptions pour la maternelle 5 ans ou le programme
Passe-Partout, se dérouleront du 19 février au 1^{er} mars prochain.**

Pour ce faire, vous devez vous rendre sur le site du Centre de service de Saint-Hyacinthe : Admission et inscription - CSSSH (gouv.qc.ca) Voici les documents que vous devrez présenter ultérieurement à l'école :

- L'original du certificat de naissance GRAND FORMAT (avec le nom des parents). Les parents qui ne possèdent pas ce document doivent se le procurer à la Direction de l'état civil (1 800 567-3900 ou www.etatcivil.gouv.qc.ca);
- Deux preuves de résidence du parent

Voici la liste des pièces acceptées. Vous devez présenter une pièce de chaque catégorie. Dans le doute, communiquez avec l'école. L'un des documents suivants parmi la CATÉGORIE 1 :

- une photocopie du bail d'habitation et une preuve d'identification du locateur (lettre du propriétaire, etc.);
- le compte de taxe scolaire ou de taxes municipales;
- une photocopie de l'acte d'achat de la propriété résidentielle qui indique le nom du propriétaire;
- une affirmation solennelle du propriétaire ou du locataire du lieu d'habitation ayant signé le bail attestant que l'élève demeure bien à l'adresse indiquée si aucun autre document n'est disponible.

ET L'un des documents suivants parmi la CATÉGORIE 2 sur lequel figure le nom et l'adresse de la personne au Québec :

- une copie d'une facture ou d'un état de compte d'une compagnie de téléphone, d'électricité ou de câblodistribution (etc.);
- une preuve assurance habitation;
- un permis de conduire au Québec (SAAQ);
- la preuve d'une affiliation à une association professionnelle québécoise;
- un relevé de compte bancaire du Québec, un relevé de carte de crédit, la preuve d'une affiliation à une association récréative ou à un organisme religieux;
- copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec (RQ);
- relevé d'emploi (relevé 1);
- avis de paiement de soutien aux enfants de la Retraite Québec.

N.B. Si vous apportez une preuve de résidence provenant d'un des 2 paliers gouvernementaux (ex. votre permis de conduire, avis de cotisation, etc.), vous n'aurez pas besoin d'apporter une 2^e preuve de résidence. Cette seule preuve suffira.



BIBLIOTHÈQUE

LISE-BOURQUE-ST-PIERRE

47, rue du Couvent, au 2e étage • 450 798-2276 poste 232 • biblio@saint-simon.ca
<http://saint-simon.c4di.qc.ca:8813>

**VOUS POUVEZ TOUJOURS NOUS FAIRE PART DE VOS SUGGESTIONS DE LECTURE.
DES FORMULAIRES SONT DISPONIBLES À LA BIBLIOTHÈQUE.**

**HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :
MARDI DE 11 H À 12 H ET DE 16 H 30 À 19 H**

NOUVEAUTÉS



Pour consulter les documents disponibles en ligne :

Rendez-vous sur le site de la Municipalité de Saint-Simon (www.saint-simon.ca) et consultez la section « Loisirs et Culture » de l'onglet « Service aux citoyens ». Dans la partie concernant la bibliothèque, cliquez sur le lien « Pour connaître les nouveautés » (<http://saint-simon.c4di.qc.ca:8813>).

N'oubliez pas de rapporter vos livres qui sont en retards le plus rapidement possible !



COMITÉ
d'embellissement
SAINT-SIMON

Participez à notre concours de la St-Valentin, faites-nous parvenir via notre page Facebook une photo de vous dans notre décor installé sous le gazébo au Parc-au-Cœur-du-Village.

Visitez-nous sur Facebook :
Comité d'embellissement de St-Simon

À GAGNER :
PANIER CADEAU
DES PRODUITS
MIEL GAUVIN



COMMENT PRÉPARER SES SEMIS DE LÉGUMES À L'INTÉRIEUR

Matériaux requis pour préparer ses semis

Ramassez d'abord les matériaux nécessaires : petits pots, mini-serre, terreau pour semis, engrais soluble tout usage et, bien sûr, sachets de semences, tous offerts en jardinerie. Quant aux « outils », vous les trouverez dans la cuisine : cuillère, vaporisateur, bol à mélanger, etc. Si vous n'avez pas de fenêtre ensoleillée, il faudrait aussi une lampe de culture fluorescente ou DEL.

Quand débiter ses semis à l'intérieur ?

Chaque type de plante a sa préférence quant au moment de semis. Surtout, il ne faut jamais semer trop tôt (l'erreur principale des jardiniers débutants). Voici les dates recommandées pour plusieurs légumes courants.

En mars : artichaut, piment, aubergine, brocoli, céleri, chou-fleur, oignon

En avril : chou, cerise de terre, kale, persil, tomate, basilic, ciboulette

En mai : concombre, courge (courgette et citrouille), melon

COMMENT DÉMARRER SES SEMIS DE LÉGUMES

Versez du terreau dans un grand bol et humidifiez-le. Versez-en dans les petits pots. Avec le manche de la cuillère, pratiquez un trou dans le terreau de profondeur équivalente à 3 fois le diamètre de la graine. Y placez 3 graines (semez toujours un surplus au cas où la germination serait faible) et couvrez de terreau. Vaporisez d'eau tiède. Placez les petits pots dans une mini-serre dans un endroit chaud (environ 21 à 24°C) à l'abri du soleil direct. Si vous n'avez pas de mini-serre, recouvrez vos pots d'une pellicule ou d'un couvercle de plastique transparent afin de conserver la chaleur et l'humidité qui favoriseront la germination de vos semences. Après la germination (3 à 21 jours, selon l'espèce), enlevez le couvercle de la mini-serre et placez l'ensemble au plein soleil (ou sous une lampe de culture). Si plus d'un semis lève par pot, supprimez le ou les plus faibles en coupant les tiges avec un ciseau, ne laissant qu'un semis par pot.

Arrosez au besoin quand le terreau est sec. Quand les semis ont 4 à 6 feuilles, commencez à fertiliser aux deux arrosages.

REPIQUAGE

Quand il n'y a plus de risque de gel, acclimitez les semis aux conditions extérieures (3 jours à l'ombre, 3 jours à la mi-ombre, 3 jours au soleil), puis repiquez-les en pleine terre ou en bac. Complétez en arrosant bien.

Vous voilà en route vers une belle récolte de légumes maison!

Du jardin dans ma vie. Larry Hodgson

IMMAGÉ Nouvelle



SARCA
Saint-Hyacinthe - Acton



**Centre d'éducation
des adultes**
Saint-Hyacinthe - Acton

Le SARCA fait peau neuve! Nous vous présentons le nouveau logo du Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement. Il est semblable à l'ancien avec le phare orange, nous souhaitons l'actualiser et également l'harmoniser avec celui ce Centre d'éducation des adultes Saint-Hyacinthe-Acton. On y voit également l'ajout du territoire, soit Saint-Hyacinthe-Acton.

Nous vous présentons également le logo du CÉA Saint-Hyacinthe-Acton qui offre la formation générale pour les adultes du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). C'est en 2023 que l'identité a été changée, auparavant, l'école se nommait le Centre de formation des Maskoutains (CFM). Le SARCA et l'éducation des adultes sont liés à différents niveaux. Principalement car les bureaux de SARCA se situent dans les édifices des 2 points de services, soit sur le boulevard Laframboise pour Saint-Hyacinthe et sur la rue Bonin pour Acton Vale.

N'hésitez pas à faire appel aux services gratuits si vous envisagez ou vous questionnez sur un retour aux études, une réorientation de carrières ou toutes questions en lien avec une profession.

Audrey Gatineau
Conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca
450 773-8401, poste 6731

**Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe**

Québec

Chauffage au bois

Vous chauffez au bois? Voici quelques conseils de sécurité :

- Entrez seulement quelques brassées de bois à la fois. Conservez-les loin du foyer ou du poêle à bois.
- Utilisez du bois de qualité et sec. Le bois vert augmente la formation de créosote.
- Faites brûler peu de bûches à la fois.
- Faites entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée.
- Faites ramoner la cheminée par un professionnel chaque année. Si vous utilisez beaucoup votre appareil, il est recommandé de faire ramoner la cheminée à toutes les cinq cordes de bois brûlées



Cendres chaudes

Un mauvais entreposage des cendres peut causer un incendie et même des intoxications au monoxyde de carbone. Voici quelques conseils afin de vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire

- Vider régulièrement les cendres du foyer à l'aide d'une pelle de métal.
- Mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
- Sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone
- Placer le contenant sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 mètre de tout objet.

N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.



Le saviez-vous...

Les cendres peuvent demeurer chaudes jusqu'à 7 jours et continuer de produire du monoxyde de carbone! Il est important de les conserver dans un contenant métallique et assurez-vous qu'elles sont refroidies avant de les transvider dans un autre contenant.

Pour plus d'information :

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/chauffage-bois.html>



APPEL DE CANDIDATURES

POSTES AU SEIN DU COLLÈGE ÉLECTORAL DES CITOYENS DE RÉSEAU INTERNET MASKOUTAIN

Réseau Internet Maskoutain est présentement à la recherche de représentants citoyens résidants sur le territoire de la MRC des Maskoutains ou représentant un commerce, une industrie ou tout autre type d'entreprise ayant une place d'affaires sur le territoire de la MRC des Maskoutains et intéressés à siéger au collège électoral des citoyens.

Réseau Internet Maskoutain est un organisme à but non lucratif regroupant des personnes qui s'intéressent à la mise en oeuvre et à l'entretien d'un réseau de télécommunication haute vitesse Internet pour la clientèle résidentielle et commerciale sur le territoire de la MRC des Maskoutains. Cet organisme assure aussi un rôle de veille en ce qui a trait à l'accès et à la qualité du service Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire visé.

Réseau Internet Maskoutain tient son Assemblée générale une fois par année en mai, au siège social de la MRC des Maskoutains. Différents collèges électoraux y sont représentés dont le collège des citoyens représentant 6 membres désignés par une assemblée des citoyens.

Si vous possédez un intérêt pour la mise en oeuvre et l'entretien d'un réseau de télécommunication haute vitesse Internet, êtes capable de faire preuve d'objectivité et êtes en mesure de travailler en concertation, nous vous invitons à soumettre votre candidature, au plus tard le 8 mars 2024, à 12 h, à l'adresse suivante : Réseau Internet Maskoutain, à l'attention de madame Mélanie Boucher, secrétaire corporative, 805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 5C6 ou, par courriel, à info@mrcdesmaskoutains.ca.

Mes professionnels

Donald Bergeron

Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective
SFL Gestion de patrimoine | Partenaire de Desjardins
www.donaldbergeron.ca • 1-866-798-2948

Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence SFL Placements est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.



29, rue du Couvent
Saint-simon (Québec)
J0H 1Y0
T : 450-798-2948
F : 450-798-2566
www.sfl.ca


AC.CREATIF

MAÎTRE
GRAPHISTE

AC-CREATIF.COM

ALEX CARRIÈRE
DESIGN GRAPHIQUE
& SITE WEB



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

JETEZ-VOUS VOTRE ARGENT AU BAC BRUN ?

Selon RECYC-QUÉBEC, un ménage moyen jette l'équivalent de 1300 \$ de nourriture comestible à chaque année. Avec l'augmentation constante du coût de l'épicerie, quel est l'intérêt de jeter près de 4,5 repas par semaine directement au bac brun? En plus d'avoir des conséquences directes sur le portefeuille des ménages, le gaspillage alimentaire a un impact sur les changements climatiques puisque, toujours selon RECYC-QUÉBEC, il est responsable de 3,6 M de tonnes de gaz à effet de serre, soit 18 % des émissions totales du système bioalimentaire québécois.

En partenariat avec J'aime manger, pas gaspiller Canada, la Régie contribue aux efforts de sensibilisation et encourage la population de ses municipalités membres à adopter des saines habitudes qui ont un impact direct sur la réduction du gaspillage alimentaire.

À cet effet, voici quelques habitudes simples à adopter :

1. Mieux planifier

Pas le temps de planifier et de prévoir les repas de la semaine? Prendre une photo du contenu du réfrigérateur avant de faire les courses vous évitera d'acheter de la nourriture en trop.

2. Tout utiliser

Consommer la totalité des restes et toutes les parties comestibles des aliments peut être aussi simple que d'utiliser le sauté de légumes cuisiné la veille dans un sandwich ou encore râper le pied de brocoli pour en faire une salade.

3. Bien conserver

Penser à congeler les restes qui ne seront pas consommés rapidement.

Avec ce nouvel engagement, la Régie espère contribuer à vous faire économiser temps et argent, en plus de réduire les quantités de matières résiduelles éliminées sur notre territoire.

Pour d'autres trucs et astuces afin de réduire le gaspillage alimentaire consultez le site de
J'aime manger, pas gaspiller Canada au www.lovefoodhatewaste.ca/fr.



DES EXEMPLAIRES DU CALENDRIER DES COLLECTES 2024 SONT MAINTENANT DISPONIBLES AU BUREAU MUNICIPAL

Mes professionnels

RÉPARATION
VENTE
INSTALLATION

DANIEL
Radio-TV
FILS INC.

REFERENCE

Radios d'auto, subwoofer et amplificateur • Démarreur à distance
• Mags et pneus • Éclairage DEL pour voiture • Accessoires de voitures et pièces de performance • Systèmes de communication (CB et commercial)

Des techniciens spécialisés à votre service
Nous réparons les cinémas maison, téléviseurs, lecteurs (CD, DVD et Blu Ray), décodeurs, systèmes informatiques et équipement pour musiciens

8130, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe | 450 796-3416

JY Tremblay arpenteur-géomètre inc.

Membre de l'Ordre
des Arpenteurs-Géomètres du Québec

735 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 5G6
450 771-4224

Jean-Yves Tremblay, a.-g. • jyt@arpgeo.ca
Geneviève Patry, a.-g. • gp@arpgeo.ca
Samuel Hottote, a.-g. • sh@arpgeo.ca

Atelier

Bébé et moi

Parents et enfants
ayants entre
0 et 6 mois

Rencontres parents-enfants abordent différents sujets tels que :
le rôle parental, l'alimentation, le sommeil, la santé, la sécurité et encore plus!



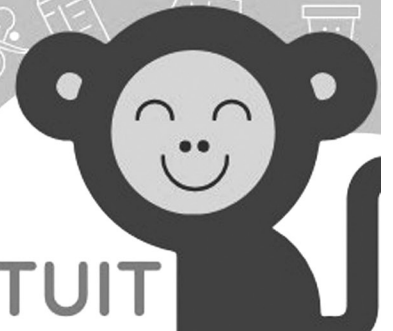
JANVIER
22 et 29

FÉVRIER
5, 12, 19 et 26

DE 13H30 À 15H30

Plus d'informations et inscriptions :
responsableenfance@mfm.qc.ca
ou au 450-771-4010 poste 2226

GRATUIT



Nos professionnels

POMPAGE
St-Pie

Ecoflo HYDRO-KINETIC **BIONEST**
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-5500

1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie

- Service de vaccum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécaméra
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Ecoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur



POUR VENDRE OU ACHETER

EXPÉRIENCE IMMOBILIÈRE,
EXPERTISÉE ET HUMANISÉE, POUR CHAQUE FOYER

PAMÉLA SÉVIGNY
450 888-2426
IMMOBILIER@PSEVIGNY.COM

CHRISTIAN MORIN
450 278-7887
CHRISTIAN@CHRISTIANMORIN.CA



COURTIERS IMMOBILIERS
RÉSIDENTIELS & COMMERCIAL

A&R ÉLECTRIQUES

Les entreprises électriques A&R Ltée

David Brodeur, vice-président

Tél. : 450 253-8690

Fax : 450 253-0017

www.arelectrique.ca

5655, rue Lamoureux
Saint-Hyacinthe QC J2R 1S3



ANNONCEZ DANS VOTRE JOURNAL LOCAL

INFORMATION ET RÉSERVATION

450 798-2276

loisirs@saint-simon.ca

EXCAVATION

LAFLAMME et MÉNARD inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL et SPÉCIALISÉ
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

1590, rang Saint-Édouard
Saint-Simon (Qc) J0H 1Y0
info@exclm.ca

TÉL. 450 798-2344
FAX 450 798-2144



BJR
CONSTRUCTION INC.
RBQ : 5768-9309-01

JONATHAN BESSETTE

ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL

450 493-8345
bjrconstructioninc@gmail.com

**RÉSIDENTIEL
RÉNOVATION
IMMOBILIER**

Joanie RICHARD
Pharmacienne-propriétaire

Livraison gratuite dans la région 

Services professionnels sur place :
Vaccination, injection
de médicaments, lavage d'oreille,
dépistage du streptocoque,
santé voyage, traitement
de conditions mineures,
ajustement de la médication
et plus encore!

Prenez RDV
sur clicsante.ca
ou via ce code QR 

Accès>pharma 5950 Rue Martineau,
chez Walmart  St-Hyacinthe, J2R 2H6
450-796-4006



Vignoble
SAINT-SIMON

274, 2^{ème} Rang Ouest, Saint-Simon (Qc) J0H 1Y0
450 779-0434
www.vignoblesaintsimon.com



william houde agro-fournitures **Timac AGRO** Canada

8 3e Rang O, Saint-Simon-de-Bagot, QC J0H 1Y0
Tel : +1 450 798-2002

BioStimulant • Nutrition végétale • Semences • Geotech • PAEF • Engrais générique




Pélo*mix* inc. Depuis 1982

Les spécialistes du béton préfabriqué Certification 

1102, rang St-Georges, Saint-Simon, Qc J0H 1Y0
Tél.: 450 798-2719 • Téléc.: 450 798-2890
www.pelomix.com



CONSTRUCTION
JIMMY HOTTE

RBQ: 5777-2733-01

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

450 230-2502
info@constructionjh.ca

WWW.CONSTRUCTIONJH.COM



Gill FERME FARM
STE-ROSALIE

Jean et Nathalie

- Travaux à forfait
- Vente de foin et paille

450 278-4410 fermegillal@outlook.com

Commencer à investir tôt dans un REER, c'est avantageux

Vous êtes en début de carrière et la retraite vous semble lointaine? C'est vrai. Mais en cotisant au régime enregistré d'épargne-retraite (REER), vous pourriez profiter de nombreux avantages.

Un avantage à court terme, soit une économie d'impôt

En effet, toute cotisation à un REER est déductible et réduit votre revenu imposable. C'est moins d'argent au fisc et plus dans vos poches.

Vous avez peut-être des dettes personnelles comme un prêt auto ou un solde de carte de crédit? Nous savons que vous ne manquerez pas d'idées pour utiliser ce surplus!

Un avantage à long terme

Il est plus avantageux de débiter rapidement avec de petits montants que d'attendre d'avoir une somme importante.

C'est simple : plus vous commencez à investir tôt, plus votre argent aura le temps de s'accumuler. C'est l'effet de la composition du rendement dans le temps. Attendre à plus tard en pensant investir davantage risque de ne pas compenser suffisamment le retard que vous aurez pris.

Un changement d'habitude se traduisant par de petits gestes au quotidien peut être envisagé pour passer à l'action.

Pour passer à l'action...	REER TAUX DE RENDEMENT 4 %*			Valeur accumulée
	Après 10 ans	Après 15 ans	Après 20 ans	
1 CAFÉ PAR JOUR OUVRABLE 2\$	6 391 \$	10 682 \$	15 923 \$	
1 BOUTEILLE DE VIN PAR SEMAINE 20\$	12 781 \$	21 364 \$	31 846 \$	
1 REPAS AU RESTAURANT PAR SEMAINE 30\$	19 172 \$	32 046 \$	47 769 \$	

Vous croyez ne pas avoir les moyens d'épargner en vue de votre retraite?

Une solution est possible : les versements automatiques. Vous déterminez vous-même la fréquence (chaque semaine, chaque mois, chaque paie, etc.) et le montant. Les montants sont prélevés automatiquement dans votre compte. Moins de souci. Moins de risque d'oubli. La fréquence et le montant de vos versements sont modifiables en tout temps. Visez un montant réaliste et augmentez-le périodiquement.

Votre cotisation à un REER fera partie de votre budget, au même titre que l'épicerie.

Quel est le vrai coût d'une cotisation REER?

Pour une personne vivant seule

Chaque montant cotisé au REER diminue le revenu imposable et entraîne une économie d'impôt. De plus, votre cotisation pourrait vous donner accès à certains crédits d'impôt ou les augmenter, notamment le crédit pour personne vivant seule, celui pour la solidarité et la TPS/TVH.

Pour les parents d'enfants mineurs

Une cotisation à un REER pourrait procurer des avantages financiers additionnels pour une famille. Chaque montant cotisé au REER diminue le revenu familial net, et donc, augmente les sommes à recevoir des programmes sociaux mis en place par les gouvernements si votre famille y est admissible.

De bons conseils, c'est avantageux.

 Desjardins

*Les taux et les chiffres utilisés le sont à titre d'exemple seulement. Le calcul du rendement est basé sur un portefeuille de placement équilibré composé. Ce graphique vise seulement à illustrer l'effet du taux de croissance composé d'un investissement hebdomadaire et non à refléter les valeurs ou rendements passés ou futurs du portefeuille.



Cooptel

fête son

80^e

anniversaire!



Cooptel
Depuis 80 ans

1888 532-COOP (2667) cooptel.ca

VSG

CONSTRUCTIONS

- ✓ Construction et rénovation de tout genre
- ✓ Construction de multi-logements
- ✓ Finition extérieur et intérieur
- ✓ Agrandissement
- ✓ Toitures



450 518-3080

vsgconstructions@hotmail.com